



Réanimation médicale

Par **padbol**, le **11/10/2021 à 22:59**

BonjourrrrrJe voudrais savoir si un médecin du service de réanimation a le droit de proceder un endormissement pour poser un cathéter au cou et une sonde urinaire ?rrrrJe n'ai pas eu d'explication lorsque un médecin m'a balancé dans le service de réanimation dû à une lourdeur de soins journaliers, entre autre une hydratation qui a endommagé mes jambes. Pendant 86 h, j'étais figé sur un lit ? sans explication du traitement.rrrrMerci pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **12/10/2021 à 08:11**

Bonjour,rrrrEt qu'en pense votre médecin traitant ? lui a accès à votre dossier d'hospitalisation.

Par **padbol**, le **12/10/2021 à 13:09**

Merci Monsieur l'administrateurrrrrBonjourrrrrje refais le point : le catheter a ce jour je l'ai toujours normal les infirmieres peinent pour faire un bilan sanguin et pose de cathe par voie veineuse d'ou ce cote de derniere minute que je dirais tres expeditif sans me demander mon avis forcement je ne voulais pasrrrrla sonde urinaire a ete retire le 11/10/2021 a 11heurerrrrrrrnce qu'en le medecin traitant ect la aussi je suis depourvue de réponse ce medecin traitant X n'est pas mon medecin mais cela a été monté de toutes piècesrrrrrrrrje pense le notifié au premier medecin lyonnais idem ce ,est pas mon medecin ni mon medecin traitant ni le mzdecin d'un suivi digestif a l'origine parisien je n'ai jamais eu une relation avec ce premier

medecin une relation patiente /medecin simplement un desordrerntout a été tricot" entre eux sans mon consentement ?

Par **Eric 92**, le **12/10/2021** à **15:02**

je ne comprend pas votre problème ! Vous etes à l'hospital, en rea , donc les infirmiers font leur boulot si vous avez besoin de soin. Arretez de toujours penser a une conspiration contre vous.

Par **padbol**, le **13/10/2021** à **01:59**

bon vous voulez l'explication exacte je vais vous le dire clairement j'ai un picc line dans mon corps qui a été infecté je l'ai signalé par mail des lors ce picc line est infecté il est impossible d'assurer l'alimentation artificielle pharmaceutique qui est d'un coût très onéreux seulement des lors qu'il a été signalé pas de réponse sur la semaine écoulée ce qui ramène à dire que j'étais non alimenté et ce pendant 13 jours voir plus avec un implant infecté voilà le réel problème qui s'est posé et elles se sont manifesté en fin de semaine en me signifiant urgence oui bien sûr dans ma situation urgence _ dans le 42 y a deux hopitaux opposés avec urgence seulement c'est une perte de temps puisque mon parcours étant dans le 69 et pas de place donc j'ai pu être plus de 13 jours avec une perte de poids de 6Kg je pèse 44kg donc je suis maigrichonne un squelette _ et le comble de l'absurdité elle assurent un désordre journalier d'un département à département ce qui est du grand n'importe quoi de tous les jours les médecins lyonnais voyez le désordre font appel à des ambulanciers pour venir à la maison pour assurer tensions si je me portais bien ect le problème étant pas comment un médecin peut donner ordre à une agence ambulance pour venir à mon domicile pour contrôler tension température ect ors qu'importe la personne qui va me répondre ne pensez vous pas que ce n'est pas le rôle d'une ambulancière d'assurer la tension température me semble t il le rôle d'une agence d'ambulance c'est déplacer un patient d'un point A un point B point et non d'avoir un rôle de médecin ou je ne sais quoi après elle me dit l'ambulancière de me déshabiller je dis non elle insiste je redis non elle réinsiste non que cela craignais mais je ne comprenais pas elle n'est pas médecin alors je cède vs pensez bien je ne voulais pas qu'elle vise haut je retire mon vêtement et de son petit oeil me regarde comme si elle portait un diagnostic et me dit bien je la regarde comme une ambulancière peut tirer d'une conclusion visuelle de s'en rendre compte ors qu'elle n'est pas médecin c'était plutôt de la curiosité ni plus ni moins et de là elle faisait sa marionnette elle est ambulancière et non médecin je peux très bien avoir un mal de ventre pour autant ne déterminait en aucun cas un examen ou un pré examen si cela nécessitait une entrée urgente en hôpital qu'on ne raconte pas des histoires et le jour d'après elle s'est refusé de venir pour me déposer comme convenu à l'hôpital et mon entrée 14 jours après avec une infection - après la suite aussi désagréable et pitoyable en réanimation c'est pareil quand j'étais en réanimation j'étais censée d'être à nue ce que j'ai refusé et le médecin ne m'a laissé guère de choix et je vous avouerais j'ignore comment et par quelle méthode il s'est pris pour me faire endormir sans même m'en apercevoir ce qui me semblerait pas légal et en effet il ont retiré le picc line infecté et m'ont placé un cathéter au cou sans explication donc pour ce qui n'est que de la réanimation c'était préparé le médecin je pense prenait des risques inconsidérés d'un port du picc infecté je pouvais mourir ou je ne sais quoi le corps évolue c'était forcément sous sa responsabilité enfin ben oui le 13/11/2021 à 7H30 un nouveau picc line sera mis je dois être alimenté ? DONC ERIC92 les erreurs médicales c'est tous les

jours elles font 100km pour assurer un desordre de santé ? et oui

Par **amajuris**, le **13/10/2021 à 10:50**

padbol,rnrnvos messages sont toujours aussi incompréhensibles.rnrnaucun signe de ponctuation dans votre dernier message de plus de 30 lignes, comment voulez-vous qu'on comprenne quoique ce soit !rnrnsalutations

Par **padbol**, le **13/10/2021 à 11:36**

Monsieur le moderateur
rnrnrnrnfaut pas regarder les points de ponctuation la n'est pas le problemernrnrndeux questionsrnrnest ce que une ambulancière a pour role de deplacer un patient par avis medical d'un point A un point B ou a t elle aussi un role de medecin ?
rnrnrnet la seconde question en plus court peut on porter un pic line infecté plus de 14 jours est il consciencieux au regard des medecins ce que j'encours des lors il y a un corps étranger infecté ? voilarnrnet la c'est en plus courtrnrnrnEn espérant que ce soit compréhensible
_____merci

Par **amajuris**, le **13/10/2021 à 13:25**

les messages doivent être rédigés dans un français corrcet.rnrnrnl'absence de ponctuation est donc nécessaire dans la langue française écrite pour que celle-ci soit compréhensible.rnrnrnj'arrête la ma contribution.

Par **padbol**, le **13/10/2021 à 23:29**

Bonjour,rnrnrnrnrnPeux t-on me dire si j'ai le droit de refuser lorsque l'on met des poches de sang x2 et du phosphore
rnrnrnl'infirmière n'est que exécutante -rnrnrnPas d'entretien absence comme d'habitude de communication - aucun document consultablernrnrnC'est tres choquant et si pas d'accord on vous met au placard des 4 murs c'est tres expeditif dans la ville de lyon
rnrnrnca va dynamiser les services contre vous c'est leur méthode de travail ?